



SOFIPIERRE

SCPI à capital variable

Actualisation de juin 2019 de la note d'information du 31 juillet 2015 ayant reçu de l'AMF le visa n°15-18

Nouveau prix de souscription à compter du 1^{er} juin 2019

À compter du 1^{er} juin 2019, et jusqu'à nouvel avis, les parts de la SCPI SOFIPIERRE sont émises au prix de 615 Euros et le prix de souscription se décompose de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|---|
| - Valeur nominale | 152,00 Euros |
| - Prime d'émission | 463,00 Euros (dont 61,50 € HT, 73,80 € TTC, soit 10 % au titre de la commission de souscription). |
| <hr/> | |
| - Prix de souscription | 615,00 Euros |

Ce prix de souscription de 615 Euros s'entend net de tout autres frais.

Nouveau prix de retrait à compter du 1^{er} juin 2019

Conformément au chapitre II.A de la note d'information ayant reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers, SCPI n° 15-18 du 31 juillet 2015, le nouveau prix de retrait est de 553,50 € et se décompose comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|---------------|
| - Prix de souscription | 615,00 Euros |
| - Commission de souscription de 10 % | - 61,50 Euros |
| <hr/> | |
| - Prix de retrait | 553,50 Euros |

Il n'existe pas aujourd'hui de demandes de retrait de la société non satisfaites.